

Graphiste CFC

Portfolio | Enoncé de la tâche

Le portfolio individuel a pour objectif de documenter les prestations des graphistes, notamment lors de concours. L'élaboration d'un portfolio individuel débute au cours du 5^e semestre. Il documente par l'emploi de médias appropriés le travail de design graphique réalisé durant la formation (conformément à l'objectif 3.1.3 du plan de formation). La présentation de ce qu'est un portfolio a lieu à l'école professionnelle. Sont alors également présentés et testés les divers moyens et outils nécessaires à son élaboration (médias, structure, conception graphique). Sa réalisation se déroule cependant dans l'entreprise formatrice qui doit octroyer à l'apprenant-e le temps nécessaire à sa réalisation. L'évaluation du portfolio représente 10% de la note globale de la procédure de qualification de graphiste CFC au terme de la formation.

La forme et le volume du portfolio ainsi que les matériaux utilisés peuvent être choisis librement. Le portfolio doit communiquer par lui-même, être consultable en tout temps et être aisément transportable par son auteur. Le processus de création, les prestations personnelles ainsi que les résultats obtenus sont brièvement commentés. En outre, doivent y figurer des informations concernant les points suivants : courte description du projet, année de création, client, autres conditions cadres ainsi que la part de la prestation individuelle.

Dans le cadre de la procédure de qualification, le portfolio est remis en fin de formation aux experts. Il est argumenté et présenté par l'apprenant-e lors de l'entretien d'examen concernant le portfolio.

Cet énoncé doit être distribué par l'école professionnelle au début de la 3^e année de formation (objectif particulier 3.1.3 du plan de formation).

Critères d'appréciation entretien d'examen

- La candidate / le candidat a conscience de l'importance du portfolio.
- Les décisions en lien avec le medium peuvent être justifiées.
- Les décisions en lien avec la conception peuvent être justifiées.
- Les décisions en lien avec la conception graphique peuvent être justifiées.
- Les décisions en lien avec le choix des travaux peuvent être justifiées.
- Les propres forces et faiblesses peuvent être formulées.

Critères d'appréciation Portfolio*Medium*

- Le medium choisi est approprié par rapport aux travaux.
- Le matériel utilisé est approprié.
- Le portfolio est réalisé proprement.
- La réalisation est individualisée et révèle la personnalité de l'auteur.

Conception

- La structure est claire et intéressante.
- La navigation est logique et utile.
- Le choix des travaux est pertinent.
- Le portfolio peut être élargi et/ou adapté.

Conception graphique

- L'écriture (typographie, composition) est utilisée de manière compétente.
- La mise en scène des travaux est convaincante et de haute qualité.
- L'agencement (layout) est réalisé de manière attrayante.
- L'agencement (layout) est conçu de manière adéquate par rapport au média choisi.

Commentaires

- Les commentaires sont exhaustifs (conformément à l'énoncé de l'épreuve).
 - Le volume est approprié par rapport aux travaux.
 - L'estimation personnelle et les indications sont pertinentes.
-